



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 21 septembre 2023 — N° 61**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

### AFFAIRES COURANTES

#### Déclarations de députés

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de souligner le lancement du cahier d'histoire et de coloriage *Patri-colore*.

---

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'école Le Sommet.

---

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent.

---

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre des jeunes Boyce-Viau.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le succès du Défi 24h vélo de montagne tenu au profit de la fondation Lacourse pour l'autisme.

---

21 septembre 2023

---

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Isabelle Boissé pour ses 30 années de service au sein de l'Institut Pacifique.

---

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais.

---

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) fait une déclaration afin de souligner l'importance du travail des employés de la fonction publique.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Vachon.

---

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de souligner le 90<sup>e</sup> anniversaire de la station de radio CBJ-FM.

---

Mme Duranceau (Bertrand) fait une déclaration afin de féliciter la Fromagerie Roy inc., lauréate d'un prix de la Sélection Caseus.

---

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix de l'Ordre de Repentigny.

---

21 septembre 2023

---

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 03.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

#### **Dépôts de documents**

M. Legault, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère du Conseil exécutif.  
(Dépôt n° 753-20230921)

\_\_\_\_\_

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Secrétariat du Conseil du trésor.  
(Dépôt n° 754-20230921)

**21 septembre 2023**

---

M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, au nom de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Les prévisions budgétaires révisées du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, pour les périodes de décembre 2022 au 31 mars 2023 et du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 30 septembre 2023.

(Dépôt n° 755-20230921)

---

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de la Financière agricole du Québec;

(Dépôt n° 756-20230921)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Dépôt n° 757-20230921)

---

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission municipale du Québec.

(Dépôt n° 758-20230921)

---

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Office des personnes handicapées du Québec.

(Dépôt n° 759-20230921)

---

**21 septembre 2023**

---

M. Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission de la capitale nationale.  
(Dépôt n° 760-20230921)

\_\_\_\_\_

Mme la présidente dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de l'Assemblée nationale du Québec;  
(Dépôt n° 761-20230921)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Protecteur du citoyen;  
(Dépôt n° 762-20230921)

Le rapport annuel d'activités 2022-2023 du Protecteur du citoyen;  
(Dépôt n° 763-20230921)

Un document intitulé *Suivi des recommandations du Rapport annuel d'activités 2021-2022 du Protecteur du citoyen*;  
(Dépôt n° 764-20230921)

Un document intitulé *Suivi des recommandations du rapport spécial du Protecteur du citoyen sur la gestion de la crise de la COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie*.  
(Dépôt n° 765-20230921)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 14, 19 et 20 septembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation.  
(Dépôt n° 766-20230921)

21 septembre 2023

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Fortin (Pontiac) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Rizzy (Saint-Laurent) dépose :

Copie d'une lettre et de documents, en date du 5 août 2023, en réponse à une demande d'accès à des documents du ministère de l'Éducation concernant la modernisation, l'agrandissement et la construction d'écoles.

(Dépôt n° 767-20230921)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie du compte rendu de la rencontre du 13 avril 2023 du Comité de vigilance des activités portuaires.

(Dépôt n° 768-20230921)

À la demande de Mme la présidente, Mme Dufour (Mille-Îles), retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 20 septembre 2023 sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, soit maintenant adopté.

**21 septembre 2023**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **123** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 29 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 29 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée tient les votes reportés le 20 septembre 2023 sur la motion proposée par M. Grandmont (Taschereau) et sur la motion d'amendement proposée par Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député de Taschereau soit amendée de la manière suivante :

1. Au premier alinéa, retirer les mots « que les municipalités sont autonomes » et les remplacer par « l'importance du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités »;
2. Au dernier alinéa, retirer les mots « s'engager à appuyer sans ingérence ce projet et à continuer d'investir les sommes nécessaires pour sa réalisation » et ajouter les mots « poursuivre sa collaboration avec la Ville dans la réalisation du projet ».

**21 septembre 2023**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **124** en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion telle qu'amendée de M. Grandmont (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités en ce qui a trait à la planification et la mise en œuvre de projets de transport en commun;

QU'elle réitère son appui au projet actuel de tramway et de réseau structurant de la Ville de Québec;

QU'elle demande au gouvernement de poursuivre sa collaboration avec la Ville dans la réalisation du projet.

La motion, telle qu'amendée, est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **125** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

21 septembre 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne les propos haineux et discriminatoires tenus envers les personnes de la communauté LGBTQI2S+ dans la sphère publique, notamment lors des récentes manifestations;

QU'elle réitère dans ce contexte son adhésion à la motion adoptée à l'unanimité le 4 avril dernier, stipulant que « le fait d'exposer les enfants à la différence contribue à faire du Québec un exemple de l'égalité et de l'équité pour les communautés de la pluralité de genre à travers le monde »;

QU'elle demande à l'ensemble des partis politiques représentés en cette chambre de contribuer, par leurs gestes et leurs paroles, à construire un Québec d'égalité, de dignité et de sécurité pour tous les Québécois et toutes les Québécoises, peu importe leur orientation sexuelle ou leur identité de genre;

QU'enfin, l'Assemblée nationale exprime sa solidarité envers les personnes trans, non binaires et tous les membres de la communauté LGBTQI2S+, dont les droits fondamentaux doivent être garantis et protégés.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 126 en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

---

21 septembre 2023

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'engagement solennel pris par ses membres, au moment de leur élection, à servir et représenter leurs électeurs avec honnêteté et justice pendant l'entièreté de la législature;

QU'elle rappelle qu'une élection partielle engendre des coûts d'environ 585 000 \$ aux contribuables québécois.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 127 en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), Mme Ghazal (Mercier), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport inestimable des femmes en politique québécoise;

QU'elle reconnaisse l'importance de travailler continuellement à l'atteinte d'une assemblée législative en zone paritaire;

QU'elle souligne également l'importance de la zone paritaire au sein du Conseil des ministres;

QU'enfin, elle reconnaisse qu'une partie de cet effort repose dans la proposition de candidatures féminines.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

21 septembre 2023

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*.

21 septembre 2023

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la demande d'un congé de deuil en cas de décès périnatal;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 septembre 2023, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, s'adressera à M. Legault, premier ministre, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les promesses non tenues du gouvernement caquiste depuis son élection ».

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 14, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

---

Les travaux reprennent à 11 h 23.

---

21 septembre 2023

---

À 11 h 24, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

### Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « nos aînés invalides qui vivent des injustices ». M. Boulet, ministre du Travail, remplace le ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Dufour (Mille-Îles) à Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, portant sur le sujet suivant : « l'incapacité du gouvernement caquiste à livrer les infrastructures requises en matière de logement ».

---

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, propose l'ajournement des travaux au mardi 26 septembre 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

À 13 h 25, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 septembre 2023, à 10 heures.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

21 septembre 2023

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice :

(Vote n° 123)

POUR - 103

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)	

21 septembre 2023

---

Sur la motion d'amendement proposée par Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable :

(Vote n° 124)

**POUR - 101**

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)

21 septembre 2023

---

Sur la motion, telle qu'amendée, de M. Grandmont (Taschereau) :

(Vote n° 125)

**POUR - 99**

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lefebvre (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Nichols (IND)	
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Picard (CAQ)	
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)	

21 septembre 2023

---

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 126)

**POUR - 99**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Morin (PLQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Picard (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Cicccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)	

21 septembre 2023

---

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 127)

**POUR - 98**

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)			
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Émond (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fitzgibbon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gagnon (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Garceau (PLQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Gendron (CAQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Ghazal (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
Chassin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)